Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Aménagement du cœur de village

Porteur du projet : Commune de Cordes - Tolosannes

Cordes - Tolosannes

Subvention FEADER de 20 829,87€,
votée par le Comité de programmation du GAL : 26/11/2019

Site internet : http://www.cordes-tolosannes.fr/tourisme-et-patrimoine/presentation/

Ce projet a mis en valeur le cœur de village de Cordes – Tolosannes à travers une démarche de développement du tourisme culturel et patrimonial. Il a également contribué à maintenir la dernière activité commerciale du centre bourg, à savoir celle du restaurant situé sur la place du belvédère. **Les principales orientations d'aménagement ont été définies avec le CAUE** qui a mené une réflexion sur l'ensemble des espaces publics du territoire Sère - Garonne - Gimone.

Placé en position dominante sur l'abrupte rive gauche de la Garonne, **le village de Cordes - Tolosannes surplombe toute la plaine de Garonne. Cette position géographique et topographique donne un caractère très particulier au village** qui s'étend sur une épine dorsale avec une rue centrale qui va du bas du village à son extrémité, en surplomb sur la vallée. Cette rue quasiment rectiligne présente une qualité de bâti plus notable que les autres voies (qualité architecturale, dimensions, datation, état de rénovation). Elle comprend un espace jeux en partie centrale et se termine par des espaces publics majeurs ouverts sur la vallée : mairie, église, médiathèque, salle des fêtes, restaurant. **Le point de vue panoramique, constitue avec l'abbaye de Belleperche en bord de Garonne, la visite incontournable dans le village. Situé à l'extrémité du parcours, il fait la renommée de Cordes-Tolosannes.**

Les travaux ont concerné le cœur historique du village à savoir : la rue principale, la place de la mairie, la place Yvan Sahut (place de l'auberge/du belvédère), la tour panoramique, et l'espace jeux. L'aménagement a permis de :

- donner place au piéton, en créant des liaisons aisées pour les personnes à mobilité réduite entre les différents espaces publics.
- Mettre en valeur l'architecture (bâtiment de la médiathèque, mairie, église), la tour panoramique avec vue sur la vallée de la Garonne, les espaces de convivialité (espace jeux) et le restaurant en cœur de bourg.

Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

La demande d'aide LEADER a porté sur les dépenses liées à l'aménagement des espaces publics.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie LEADER du GAL et correspond aux actions listées dans **la fiche action N°2 « Mettre en œuvre une stratégie de développement de l'économie touristique et culturelle axée sur le potentiel patrimonial local et l'expression identitaire des terroirs » :**

Ce projet s'inscrit dans **la stratégie LEADER du GAL** et correspond aux actions listées dans :
La fiche action N°2 « Mettre en œuvre une stratégie de développement de l'économie touristique et culturelle axée sur le potentiel patrimonial local et l'expression identitaire des terroirs ».

2-3 Développement du tourisme culturel et patrimonial

- Soutien d'opérations de sauvegarde et de valorisation du patrimoine identitaire classés ou inscrits au titre des monuments historiques et sites protégés, ainsi que de la mise en valeur des villages ou bourgs historiques caractéristiques du territoire.

Plafond LEADER : 80 000 €

Plan de financement : *inscrit dans la décision attributive de l'aide LEADER (en date du 21/07/2020)*

Montant dépenses éligibles retenues	**325 772,90 €**
Subvention Europe FEADER (LEADER)	**20 829,87 €**
Autres co-financeurs :	
→ Etat	150 617,45 €
→ Région Occitanie	20 000,00 €
→ Département Tarn et Garonne	69 171,00 €
Autofinancement	65 154,58 €